

Mairie 45, rue de l'Eglise 57230 EGUELSHARDT



03 87 96 29 11 Mail : mairie.eguelshardt@wanadoo.fr



03 87 06 10 83

Responsable de la publication : Le maire. Comité de rédaction : Emile Eitel, Michèle de la Michellerie, Sabine Nies.

Horaire d'ouverture

Mairie :

Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 17h à 19h
Vendredi de 9h à 11h
Le maire et les adjoints reçoivent en Mairie lors des permanences ou encore sur rendez-vous..

Pour les problèmes liés Aux permis de construire, prendre rendez-vous avec M.Mischler Rémy : tel.03 87 96 29 55.

Pour réservation salle contacter la mairie

Urgences :

Médecin de Garde :
08 20 33 20 20

Gendarmerie :

03 87 96 21 22

Pompiers : 18

Samu : 15

Services Publics :

Ecole élémentaire et maternelle :

03 87 06 17 48

Presbytère catholique :

03 87 96 05 19

Presbytère protestant :

03 87 96 01 64

Intercommunalité :

03 87 06 10 40

Déchetterie Bitche :

03 87 96 09 28

Services usuels :

Taxis et ambulances

Schutz :03 87 96 09 57

Straub :03 87 96 14 15

Ambulance :

VSL 03 87 06 64 90

Gare SNCF: 3635

Pharmacies de garde :

3237

LES SENIORS, HÔTES DE LA COMMUNE



Les seniors étaient près de cinquante à se retrouver dimanche 19 janvier à la salle communale admirablement bien décorée pour la circonstance, pour participer au repas organisé à leur intention par la municipalité. Fidèle à son habitude, la doyenne, Madame Py Rose, âgée de 90 ans, toujours ravissante, a honoré l'assemblée de sa présence. Le maire a souligné que, depuis la nuit des temps, les peuples vénèrent ainsi leurs anciens pour leur sagesse, leur expérience et leur faculté de transmettre le savoir, souhaitant que cette tradition se perpétue...

Il a profité de l'opportunité de cette réunion pour remercier chaleureusement le personnel communal pour son efficacité, son dévouement et son sens du service public. Puis il a adressé, sous-couvert des anciens, ses vœux à toute la population, estimant qu'à chaque âge les humains ont besoin de vœux ou ne serait-ce que de quelques mots de réconfort et d'encouragement pour vaincre l'adversité et les obstacles de la vie. Aux jeunes, il a souhaité de trouver le bonheur en amour et un premier emploi, aux personnes déprimées et aux malades de retrouver la santé et la joie de vivre, aux personnes âgées les moyens de vaincre la solitude, à tous de se respecter mutuellement dans leurs différences afin que chacun trouve sa place dans une commune qui se veut de les rassembler tous.

Les employés municipaux et les membres du Conseil ont assuré le service de table, alors que toute l'assistance a manifesté un réel plaisir à se retrouver dans la convivialité autour d'un excellent repas préparé par le traiteur local. L'après-midi s'est déroulé dans la joie. On interpréta des chants alternativement français et allemands, au son de l'accordéon d'Anne Fischer-Bernard et au rythme de la baguette de son époux Karl, de jeunes retraités venus récemment s'installer à Eguelshardt. La cerise sur le gâteau, inattendue, fut offerte par Robert de la Michellerie. Les vibrations de sa magique guitare jusqu'alors cachée par l'artiste, firent revenir autour de la table les hôtes sur le point de partir : certains se remirent à chanter et d'autres se mirent à danser. N'est-elle pas belle la vie ?

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23.12.2013

1) Transfert du service d'assainissement au SDEA :

Le conseil approuve l'adhésion de la com'com du Pays de Bitche au syndicat mixte d'eau et d'assainissement du Bas-Rhin (SDEA) à compter du 1^{er} janvier 2015 ; approuve le transfert par la com'com de son service d'assainissement collectif et non collectif correspondant à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées et pluviales (aux conditions existantes) au syndicat mixte d'eau et d'assainissement du Bas-Rhin . Le syndicat comprend plus de 450 collectivités locales et intercommunalités , il fonctionne depuis plus de 70 ans et compte 550 agents relevant de la fonction publique territoriale. Il est administré par des élus locaux et la com'com de Bitche serait représentée par un élu. Une antenne serait établie à Bitche. Les économies de fonctionnement réalisables seraient de 10% soit 100 000 € par an sur un compte de gestion qui s'élève annuellement à 1 million d'euros p

2) Révision du loyer du logement communal du presbytère :

Ce loyer est révisé à compter du 1^{er} janvier 2014 selon l'indice de l'IRL.

3) Rythmes scolaires – rentrée de septembre 2014 :

La loi reconduit la durée hebdomadaire d'enseignement de 24 heures par semaine mais répartit ces 24 heures sur 4 jours et demi au lieu de 4 jours. Le conseil municipal adopte les horaires suivants pour la prochaine rentrée :

En matinée le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi : aucun changement, à savoir garde de **7h30 à 8h30**, cours de **8h30 à 11h30**.

S'y ajoutera le **mercredi matin avec les mêmes horaires de garde et de cours.**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : pause méridienne de **11h30 à 13h30** avec repas pour ceux qui le souhaitent. Donc aucun changement par rapport aux errements actuels. Cependant les cours reprendront à **13h30** pour prendre fin à **15h45**. La commune assurera une garde de 15h45 à 18h. Pour ce temps de garde, il est souhaitable que les parents intéressés réfléchissent en bonne concertation avec les services de la mairie à la meilleure manière de les animer afin de détendre les enfants et de ne pas continuer à les surcharger de cours. Pour cela, le maire réunira les parents en temps opportun. Les devoirs écrits à la maison seront supprimés.

Aux horaires ci-dessus pourra s'intercaler 1 heure d'activités pédagogiques complémentaires, le choix de l'horaire étant laissé à l'initiative des enseignants.

Nota : le maire réunira en temps opportun les parents intéressés par les services du périscolaire pour une réflexion sur la meilleure manière d'animer le temps de garde.

4) Indemnité d'exercice des missions de préfecture :

Par délibération du 30 avril 2004, le conseil municipal avait décidé d'attribuer l'indemnité d'exercice de mission de missions des préfectures aux agents municipaux relevant des cadres d'emplois suivants : agent d'entretien et adjoint administratif. Dans sa réunion du 23 décembre 2013, le conseil municipal a décidé :

- d'attribuer l'indemnité d'exercice des missions de préfecture non seulement aux agents administratifs de 1^{ère} classe et aux adjoints techniques de 2^{ème} classe employés par la commune, dont les fonctions correspondent aux emplois appelés dans la délibération du 30 avril 2004, « agent d'entretien ou agent administratif » mais enco. à partir de la date de la présente délibération, aux agents spécialisés de 1^{ère} classe des écoles maternelles.

- d'attribuer à ceux des personnels concernés par cette délibération mais qui ne travaillent que 30 heures par semaine au lieu de 35, une indemnité d'exercice des missions des préfectures non pas au taux plein mais au taux réduit à 30/35^{ème} du montant de référence annuel du grade correspondant.

5) Dépenses d'investissement 2014 :

Conformément à l'article L16.12-1 du code général des collectivités, le conseil municipal autorise le maire à engager et à payer, si la nécessité l'exigeait, à compter du 1^{er} janvier 2014, sans attendre le vote du budget 2014, une somme de 33 000 € pour faire face aux travaux urgents qui pourraient se présenter dans les domaines de l'éclairage public, la voirie, l'équipement général, la zone habitable, le matériel de bureau et d'informatique.

6) Modifications budgétaires : Le conseil municipal autorise les modifications budgétaires suivantes :

sur le budget général :

charges à caractère général	:	- 3000 €
charges de personnel	:	- 4644 €
intérêts à l'échéance	:	- 610 €
autres charges de gestion courante	:	+ 8254 €

sur le budget Eau :

rémunération du personnel	:	- 1000
charges à caractère général	:	+ 1000

CORRESPONDANCE DU REPUBLICAIN LORRAIN :

A sa demande, nous faisons savoir à nos habitants que Madame Nathalie Morainville 17, rue nationale tel 06 65 49 52 76. Mail : morainville.nathalie@bbox.fr est désormais la correspondante du Républicain Lorrain.

PLANETE JEUNES



M. Damien WEUREITHEK sera present en **mairie d'Eguelshardt le lundi 03 février 2014 de 14 h à 16 h** pour procéder aux inscriptions à l'ALSH de mars.

AGENDA

Réunion du Club des Seniors, jeudi 6 février à la salle Rapin, à partir de 14h.

Speckfest organisé par la société de tir « la Vigilante » dimanche 9 février au Stand de tir.

MARIE-JEANNE DEROU Médaille d'argent



Marie-Jeanne Derou décroche la 2^{ème} place aux championnats régionaux de tir sur 10 mètres. Dans la catégorie D2 avec 377 points sur 400.

Francis Tusch, quant à lui, a fait une belle performance et terminé son match avec 559 points sur 600, le plaçant à la 9^{ème} place dans la catégorie S2. Bravo à nos deux sportifs.

LA VIGILANTE

La Société de Tir « La vigilante » organise son traditionnel Speckfest, le dimanche 09 février 2014.

Au programme de la journée :

Une marche de 8 kms en forêt, avec départ à 9h30 du stand de tir.

A partir de 12 heures, dans une ambiance Speckfest, une soupe aux pois sera servie dans le local du stand chauffé, des feux en plein air permettront à chacun de griller ses tranches de lard et de saucisse.

Tarif : 8 euros pour les adultes et 4 euros pour les enfants de moins de 12 ans, gratuit pour les moins de 6 ans.

Renseignements et inscriptions auprès de M. Christmann J M, Tél : 03 87 96 10 82 ou de Mme Tusch Martine Tél : 03 87 06 55 20.



NOS JOIES : NAISSANCES

Daphné Megel est née le 27 décembre 2013 à Haguenau de M. Philippe et Mme Caroline Megel. Nos meilleurs vœux l'accompagnent. Nos félicitations à ses heureux parents.



Elouan Grivel est né le 7 janvier 2014 à Haguenau de M. Loïc Grivel et Mme Annie Godivat. Bienvenue à Elouan et félicitations à ses heureux parents.

NOS PEINES

M. Erwin Jacob, né le 24 mai 1949, est décédé le 14 janvier 2014 à l'âge de 64 ans. A sa famille nous présentons nos plus sincères condoléances.



ETAT CIVIL 2013

En 2013, nous avons enregistré 4 naissances, 3 décès, aucun mariage.

Au premier janvier 2014, la population municipale est de 445 habitants contre 441 au 1^{er} janvier 2013.

La population de l'Etoile du Matin, comptée à part, est de 140 habitants. Quant à la population totale, elle est de 585 habitants contre 571 au 1^{er} janvier 2013.

BIENVENUE

M. Letzelter-Grivel Loïc, Mme Godinat Annie et leur fils Elouan sont arrivés dans notre commune. Nous leur souhaitons la Bienvenue.

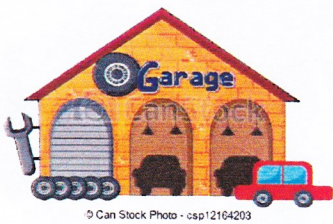
LES JEUNES TIREURS DE LA VIGILANTE saison 2013/2014

Depuis le mois de septembre, 11 jeunes scolaires suivent avec assiduité les séances d'initiations au tir sportif. Tous licenciés à la F S C F, ils participent à la coupe d'Hiver dans la proche Alsace et au Critérium de Dieuze. Le 17 décembre dernier, dans une ambiance de Noël, ils se sont tous retrouvés autour d'un goûter.





Cette admirable photo a été prise vers la fin des années 60, au pied de la colline du Waldeck dont la pente ouest a été reboisée en petits pins, environ trois années plus tôt. Elle montre monsieur Alphonse Mischler, habitant de Waldeck, et ses magnifiques chevaux lors d'un transport de bois.



© Can Stock Photo - csp12164203

Le présent bulletin vous est offert par

GREGORY GODART

RS RAPIDE SERVICE TEL 06 28 90 05 15.

Garage réparations automobiles

3 rue des Champs

STOCKBRONN

rapidserviceauto@gmail.com



© Can Stock Photo - csp8903996